

DIVAGATION ANIMALE

LA BÊTE NOIRE DE L'ÎLE (Corse Matin du 24 Aout 2020)



C'est devenu un « cauchemar » au quotidien sur sa commune. Un véritable fléau que le maire de Monte essaie d'éradiquer depuis plusieurs années. Jean-François Mattei a eu beau prendre des arrêtés d'interdiction de la divagation, mettre en place une zone de parcage des animaux en déshérence, interpeller les éleveurs... Rien n'y fait.

Face à ce problème insoluble, il part en guerre contre ce qu'il estime être « *un phénomène gravissime et dangereux* ».

Le problème de la divagation, notamment des vaches, se pose de manière récurrente sur votre commune alors qu'aucun éleveur bovin n'y est installé. Comment l'expliquez-vous ?

Ma commune s'étend sur plus de 1 200 hectares et elle est entourée de petits villages de faible superficie. Des agriculteurs utilisent donc des parcelles pour le bétail et y acheminent même les bêtes la nuit avec leurs bétailières, car nous avons de grosses surfaces. Que des éleveurs s'installent sur notre commune, cela ne me dérange pas, évidemment, à condition que tout le monde joue le jeu. Mais certains comportements, désormais quotidiens, ne sont pas acceptables.

C'est-à-dire ?

Je vous donne deux exemples. Dernièrement, des personnes qui se promenaient avec des enfants se sont fait charger par un taureau, qui est reparti avec une bicyclette sur les cornes.

Plus récemment, mercredi dernier, une administrée de la commune est venue me voir à la mairie. En début de semaine, elle a été victime d'un accident de voiture avec ses enfants. Elle a percuté une vache en divagation sur une commune voisine. Ils ont tous fini aux urgences et aujourd'hui, son véhicule est

à l'épave. Les gendarmes n'ont pas voulu enregistrer sa plainte. On essaie sans doute de marginaliser ce phénomène, mais ce n'est plus possible car il a pris trop d'ampleur.

Que préconisez-vous pour y répondre ?

Il faut discuter sérieusement de ce problème, sans hypocrisie, avec toutes les parties prenantes, l'Odarc, les chambres d'agriculture et l'État. Mais lorsqu'on tient ce discours, on nous fait le procès de stigmatiser les agriculteurs. Ce n'est pas le cas. Je suis moi-même agriculteur, fils, petit-fils et arrière-petit-fils d'éleveurs. Une bête qui s'échappe d'un enclos, ça peut arriver.

À Monte, nous avons créé une zone de parcage pour recevoir les animaux errants, mais ça ne règle pas le problème. Il faut dire les choses, il y a une forme d'omerta autour de ce sujet, qui est le symbole d'une agriculture non-maîtrisée. Le sujet se pose surtout avec certains éleveurs bovins et porcins. Pas tous, bien sûr. Mais lorsque je vois, dans certaines communes, des centaines d'hectares déclarées pour du pacage et bénéficiant d'aides aux surfaces, sans un seul mètre de clôture, je m'interroge. Il faut donc des contrôles.

Lorsqu'un restaurateur est contrôlé, il ne rouspète pas. Ses clients sont d'ailleurs bien contents de pouvoir manger dans un établissement dont ils savent qu'il respecte les règles. Dans l'agriculture, c'est différent, certains n'acceptent pas.

Peut-être ont-ils quelque chose à cacher ?

Le 10 juillet dernier, comme l'an passé, vous avez pris un arrêté interdisant la divagation des animaux domestiques et sauvages à Monte. Pourtant, d'autres scènes d'animaux en déshérence ont été observées depuis, frôlant parfois le fait divers tragique. Le maire n'est-il pas impuissant face à ces incidents ?

Les maires sont démunis. Pourtant, nous sommes pénalement responsables, car tenus d'assurer la sécurité et la salubrité publique dans notre commune. Fatalement, tout retombe toujours sur nous. Si on lit les réseaux sociaux, on devrait presque jouer les cow-boys en vertu de notre pouvoir de police.

Or, le rôle d'un conseil municipal n'est pas de faire des rondes la nuit pour surveiller les animaux en divagation. Quand on appelle les éleveurs, leur solution est de dire que ce ne sont pas les leurs. On nous dit de prendre un arrêté municipal pour faire intervenir la louveterie et abattre les animaux. Je ne crois pas que ce soit la solution. Même si je comprends l'exaspération de certaines personnes face aux dégâts matériels et aux risques engendrés par ce problème.

Le président de l'Odarc a proposé la mise en place de boucles inviolables et de GPS pour fixer des barrières virtuelles et mieux gérer le cheminement des troupeaux. Cela devrait vous satisfaire...

Cela peut faire partie de la solution. Je ne partage pas la sensibilité politique de Lionel Mortini mais j'observe qu'il a pris des positions courageuses sur ce sujet et le dossier agricole en général. J'imagine que sa position n'est pas confortable, car elle gêne des intérêts.

C'est sans doute cela qui explique que tout le monde ferme les yeux. Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, la divagation n'a pas toujours existé. Elle était très maîtrisée jusqu'à une cinquantaine d'années.

Il faut aussi poser la question du rôle des chambres dans la situation actuelle. C'est à elles de faire le ménage parmi leurs adhérents. Je pense qu'elles le feront, c'est dans l'intérêt de tous.